

Informations Concours Papier Couleur 2025

Ce concours est « open », donc ouvert à tous.

Le « Haz Photoclub » serait heureux de vous accueillir en nombre pour faire de ce concours un temps de rencontre et d'échange entre clubs.

Planning :

Date jugement : Samedi 8 février 2025 - ouvert à tous

Lieu : CSE - Place Georges DEGROOTE – Hazebrouck

Date limite d'inscription des photos site Copain : 26 janvier 2025

Date limite de dépôt des photos : le mercredi 5 février 2024 – 18 heures

Lieu de dépôt ou d'envoi des photos :

Centre Socio Educatif - Place Georges DEGROOTE - 59190 HAZEBROUCK

Horaires d'ouverture du CSE: Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Rappels pour la préparation de votre participation :

- Vérifiez que le visuel de vos photos correspond bien au fichier inscrit sur le site Copain et que l'étiquette correspond également. Il est vivement conseillé d'imprimer les étiquettes à la fin de votre inscription car, dès qu'on remplace une photo, la numérotation change automatiquement et les étiquettes ne correspondent dès lors plus aux photos que vous avez inscrites (motif de disqualification).
- Collez vos étiquettes, sans en modifier la taille, en haut à gauche à l'arrière de vos photos. Bien faire attention au sens de lecture, notamment portrait ou paysage, c'est déterminant pour la présentation aux juges.
- Vos photos doivent tenir dans un 40*30 cm.
- Veillez à la qualité du montage de vos passe-partout et des fonds : pas de fond décollé ni de colle débordante, ni de scotch de travaux de peinture...
- N'oubliez pas de joindre la planche des étiquettes de l'ensemble des photos de votre club, et, si possible, mettez les photos dans le colis dans l'ordre croissant des étiquettes (cela facilite beaucoup le travail de contrôle du club organisateur) : plus petit numéro sur le haut de la pile.

Déroulement de la journée

8h45 : Accueil

9h00 : Début du jugement

12h30 : Repas (restauration sur place pour les personnes intéressées - cf document ci-joint) : **réservation obligatoire**

13h30 : Reprise des notations

17h30 : Annonce des résultats

Contact : Yoann DELAPLACE :

tél : - 06 31 99 74 47 - courriel : yoann.delaplace@gmail.com

Rappels: Attention :

- depuis la dernière saison, un club ne pourra pas monter en National 2 avec plus de 2 photos animalières (sauvages), il faut cocher sur le site Copain, la case « photo animalière » à côté de la photo concernée lors de l'inscription.
- Pour récupérer vos photos : soit vous les reprenez le soir même du concours (à l'exception de celles retenues pour le national 2), soit elles sont restituées lors de la prochaine Assemblée générale de l'UR01 ou du Gala audiovisuel de l'UR01.

Le commissaire régional,

Yoann Delaplace